

COMMUNIQUE DE PRESSE
A FAIRE PARAITRE DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION
COUVRANT LA PERIODE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE 2015



Montigny-lès-Metz, le 9 juin 2015

DIV2015.concoursdedessinscommuniquédepresse

COMMUNIQUE DE PRESSE

**concernant l'organisation
du concours de dessins**

« Imagine un vitrail pour ta commune »

à destination du jeune public.

La tradition verrière est ancienne dans notre région comme le montre l'art du vitrail. Malgré les vicissitudes de l'histoire, les dégradations liées aux intempéries, le Pays Messin dispose dans ce domaine d'un patrimoine exceptionnel d'une grande diversité.

Le plus ancien vitrail de Lorraine se trouve d'ailleurs en l'église Sainte-Ségoène à Metz. Il date du XII^{ème} siècle et présente une précieuse crucifixion.

Au fil du temps, les styles ont évolué, mais également les techniques, la manière de construire. La cathédrale de Metz en est le parfait exemple avec ses 6.500 m² de verrières qui lui ont valu le surnom de « La lanterne de Dieu ». Des grands noms s'y côtoient, comme Herman de Münster, Valentin Bousch, Laurent-Charles Maréchal ou encore Marc Chagall.

Les églises des villages environnants abritent également de tels joyaux issus d'artistes lorrains à l'exemple de Nicolas Untersteller à Gravelotte, au Ban-Saint-Martin, ou du peintre Camille Hilaire à Plappeville ou Amanvillers.

Au fil du temps, le vitrail civil s'est également développé. La maison du docteur Bardot située à Montigny-lès-Metz ou encore le vitrail représentant Charlemagne se trouvant dans le salon d'honneur de la gare de Metz le témoignent.

Soucieux de sensibiliser le jeune public à cet art et lui faire découvrir ce patrimoine ô combien riche, le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin organise un concours de dessins à son intention au cours de la période du 28 septembre au 4 novembre 2015.

Il s'intitule :

« Imagine un vitrail pour ta commune ».

Pour y participer, les enfants doivent avoir entre 6 à 11 ans et être domiciliés en Pays Messin. Ils devront réaliser leur composition ou dessin au crayon de couleur, au feutre ou en peinture sur une feuille de papier libre, de format 21 x 29,7 cm ou 24 x 32 cm. Le collage et le découpage seront autorisés. Les œuvres devront être adaptées à la manière et à la technique d'un vitrail.

Un seul dessin par enfant sera admis.

Pour en savoir plus, le règlement est disponible sur simple demande à la Maison du Pays Messin située au 71c, rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz (tél. 03.87.56.83.63).

De nombreux lots sont à gagner.